

Apports directs et gratuits de résidus de tontes, en unité de méthanisation

G4DEC



58 avenue de Waltenhofen
29200 BREST

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Virginie Lharidon
coordination@g4dec.bzh

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE



Le G4DEC est une démarche innovante d'accompagnement des entreprises et des collectivités, créée par 4 communautés de communes (Pays des Abers, Iroise Communauté, pays de Landerneau-Daoulas et Lesneven Côte des Légendes) dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME Bretagne, Territoire Econome en Ressources. Le G4DEC accompagne les entreprises (6.500) et les communes (68 communes - 170.000 habitants) du territoire Nord-Finistère dans une démarche globale d'économie circulaire et de réduction des déchets.

Une des missions du G4DEC est de limiter les apports de déchets verts en déchèterie, et de trouver de nouvelles filières de valorisation. Le territoire est pourvu de nombreuses exploitations agricoles, qui développent de plus en plus des projets d'unités de méthanisation. Aujourd'hui, 8 unités de méthanisation sont en fonctionnement sur 3 EPCI du G4DEC, et d'autres sont en cours de construction.

Ces « méthanisations à la ferme » offrent un nouvel exutoire pour les tontes de pelouse, dont le pouvoir méthanogène est non-négligeable (80-90 m³ CH₄/t de produit brut). Un apport direct et gratuit des tontes de pelouse en unité de méthanisation, permet de diminuer les apports en déchèteries, et de participer à la production de d'énergie verte (biogaz, ou chaleur et électricité) produite localement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Détourner le flux « tonte de pelouse » des déchèteries, et trouver une nouvelle filière de valorisation, notamment énergétique.

Mettre en place un apport régulier des résidus de tontes générés par les entreprises du paysage et les services techniques des communes, directement sur le site d'un agriculteur-méthaniseur. Le dépôt est gratuit (transport à la charge du producteur de tontes).

Etablir un modèle de convention avec l'association des agriculteurs-méthaniseurs de Bretagne, afin la proposer aux producteurs de tontes : services techniques des communes et entreprises du paysage.

Résultats quantitatifs

Entre juin 2020, et février 2021, 7 conventions ont été finalisées.

Elles ont permis d'éviter l'apport de 75 tonnes de tontes de pelouse en déchèterie.

Résultats qualitatifs

Les producteurs de tontes de pelouse respectent la qualité des apports : tontes fraîches, propres, sans éléments indésirables (branchages, déchets plastiques, verre, cailloux, ...). Les agriculteurs-méthaniseurs soignent les apports.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- Etablir une convention
- Démarcher les agriculteurs-méthaniseurs et les producteurs de tontes, expliquer la démarche
- Etablir une cartographie des unités de méthanisation
- Coordonner les signatures

Communiquer : Créer un support de communication pour diffuser l'information par mail et réseaux sociaux, inviter la presse pour les signatures des conventions.

Planning

28/01/2020 : Modèle de convention établi par l'Association des Agriculteurs-Méthaniseurs de Bretagne

30/06/2020 : Première convention signée

16/07/2020 => 24/02/2021 : Signatures de 6 autres conventions.

Moyens humains

Chargée de mission bioressources 1 ETP

Moyens financiers

Création d'un support de communication

Partenaires mobilisés

L'Association des Agriculteurs-Méthaniseurs de Bretagne (AAMB) pour établir la convention. La chambre d'agriculture de Bretagne, et l'Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'environnement (AILE), pour identifier les unités de méthanisation sur le territoire.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Adhésion de l'Association des Agriculteurs-Méthaniseurs de Bretagne sur cette démarche
- Adhésion des agriculteurs-méthaniseurs locaux à la démarche
- Opération gratuite, basée sur la confiance entre les acteurs
- Producteurs de tontes (communes et entreprises du paysage) favorables à un changement de pratiques

Signature de conventions entre des « producteurs de tontes » et des unités de méthanisation proches, articles de presse.

Difficultés rencontrées

- Croiser différentes sources d'informations pour identifier l'ensemble des unités de méthanisation sur le territoire
- Mise à jour régulière de la cartographie des unités de méthanisation

Homogénéisation des données recueillies, pour estimer les tonnages apportés : certaines données sont en tonnes (pont-basculé sur site), d'autres en m³ (estimation à l'œil).

Recommandations éventuelles

Mettre en place un fichier de suivi des quantités déposées en méthanisation pour communiquer les tonnages évités en déchèterie, auprès des élus et des financeurs

Mots clés

ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE | TRI A LA SOURCE | METHANISATION | AGRICULTURE | ECOEXEMPLARITE | ACCORD VOLONTAIRE | COÛT | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Septembre 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Marie ROUSSEAU
pierre-marie.rousseau@ademe.fr
Direction régionale Bretagne